

Emissions et cotations

Valeurs françaises

EPARGNE FONCIERE

Société Civile de Placement Immobilier à Capital Variable
Siège social : 128 boulevard Raspail - 75006 Paris
305 302 689 RCS Paris

Capital maximum statutaire : 555 000 003 €

Siège social : 128, boulevard Raspail – 75006 Paris

Date d'expiration de la Société : 31/12/2060

Objet social : Acquisition et gestion d'un patrimoine immobilier locatif

Statuts déposés au greffe du Tribunal de commerce de Paris

Responsabilité : la responsabilité de chaque Associé à l'égard des tiers est limitée au montant de sa part dans le capital.

Modification du prix de la part

Conformément aux pouvoirs qui lui sont conférés, la Société de gestion a décidé de fixer le prix de souscription des parts nouvelles émises à compter du 21 septembre 2019, à 810 euros, se décomposant comme suit :

- Valeur nominale d'une part : 153 euros
- Prime d'émission : 657 euros

Soit un prix de souscription total net de tout autre frais pour une part de : 810 euros, dont une commission de souscription de 7,50 % HT (soit 9 % TTC au taux de TVA en vigueur) du prix de souscription, soit 72,90 € TTC, prélevée sur la prime d'émission.

Les autres conditions d'émission parues dans le Bulletin des Annonces Légales Obligatoires du 21 janvier 2013 restent inchangées.

La note d'information ayant reçu le visa de l'Autorité des Marchés Financiers, SCPI n°17-33 en date du 1^{er} septembre 2017 et ses actualisations sont disponibles au siège social sis à Paris 75006, 128, boulevard Raspail.

La société est dans la situation où l'écart entre le prix de souscription de reconstitution, ramenée à une part, est inférieur à 10 %. Cette modification n'est donc pas soumise au visa de l'Autorité des marchés financiers.

La société de gestion
La Française Real Estate Managers